MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Gers

Commune : Bouzon-Gellenave

Autres communes :

R500

Appellation : Motte de Saint-Gô

Monument(s)

Appellation : Motte de Saint-Gô

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 24/07/1996

Étendue de la protection : Motte de Saint-Gô (cad. B 231) : inscription par arrêté du 24 juillet 1996

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.